

Investissement Canada—Loi

à 63 ou 73 p. 100. A quel moment va-t-on estimer que cette proportion est suffisante? Quand nous dirons-nous qu'il est temps de nous réveiller et de voir à nos affaires, qu'il est temps de réaffecter les crédits nécessaires, d'offrir des encouragements aux Canadiens?

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas présenté de mesure qui incite les Canadiens à investir? Pourquoi ouvre-t-il nos frontières à quiconque veut les franchir, sans rien exiger en retour? Si le gouvernement, ainsi qu'il l'a signalé aujourd'hui, estime qu'il faut essayer d'inciter les Canadiens à investir leurs épargnes, pourquoi a-t-il décidé d'ouvrir toutes grandes les vannes et de nous laisser envahir par les investissements étrangers auxquels les Canadiens ne pourront pratiquement pas livrer concurrence?

Monsieur le Président, je trouve cette situation très irritante, pour la bonne raison que tout ce que le gouvernement a fait jusqu'ici ou s'appête à faire montre bien que nous ne pourrons pas éviter, dans une dizaine d'années, que la participation étrangère dans l'économie canadienne atteigne non pas 53 p. 100, mais bien 63, voir 73 p. 100. Nombre de petits chefs d'entreprises canadiens qui se d'abbattent actuellement, cherchant à survivre contre les gros conglomerats dans d'autres parties du monde, devront presque obligatoirement succomber à la pression et vendre leurs usines à leurs principaux compétiteurs qui auront dix fois leur taille. Après quoi ces derniers s'emploieront inévitablement à fusionner leurs activités et comme d'habitude à confier la fabrication de la plupart de leurs produits à des régions où la main-d'œuvre est mal rémunéré et dépourvue d'avantages sociaux. A la fin, l'entreprise canadienne sera transformée en entrepôt servant à la distribution de produits fabriqués ailleurs. C'est ainsi que les choses se passent. Si vous en doutez, monsieur le Président, voyez ce qu'on nous propose. Le gouvernement parle de libéraliser le commerce. Qu'on ajoute cela aux dispositions contenues dans le projet de loi et nous acceptons alors qu'un grand nombre de petites entreprises canadiennes de fabrication soient progressivement, sinon immédiatement, éliminées du marché.

Vous savez pertinemment que les produits nécessaires à combler la demande canadienne peuvent être fabriqués par de nombreuses usines au sud de la frontière en une semaine de moins, et encore, que ne nous le permettent nos moyens de production. Vous n'ignorez pas qu'en libéralisant le commerce, les filiales canadiennes d'entreprises américaines verront sérieusement limiter leurs chances de pénétrer le marché américain, sur l'ordre de leur société-mère. Au Canada, une telle exigence n'existe pas. Si bien que de plus en plus les marchandises américaines et autres entreront au Canada sans que notre industrie soit protégée.

Avec l'instauration de zones franches dont nous parle le gouvernement, on assistera à la suppression du salaire minimum, des indemnités pour les accidents du travail et des prestations d'assurance-chômage. Les gens travailleront dans des espèces de ghettos sans aucune protection. En fin de compte, le niveau de vie des Canadiens en souffrira considérablement.

En fait, si l'on considère l'ensemble du programme du gouvernement, c'est toute la société canadienne qui menace de s'écrouler. Le gouvernement s'appête à supprimer des acquis pour lesquels beaucoup d'entre nous ont lutté pendant des années dans cette enceinte. Pour terminer, monsieur le Président, je considère que le projet de loi à l'étude n'est qu'une autre étape qui fera du Canada un pays souverain de nom, mais sûrement pas souverain de fait.

M. Friesen: Monsieur le Président, j'aurais quelques observations au sujet de ce que le député a dit. Il m'a rappelé cet éditorialiste qui avait composé la prière suivante: «Mon Dieu, préservez-moi de ceux-là qui critiquent et dénigrent les autres dont l'initiative les a élevés au-dessus de ceux qui critiquent et dénigrent. C'est tout ce que les Néo-démocrates ont à la bouche.

● (1550)

Je voudrais rectifier l'anecdote historique dont le représentant a fait état concernant les États-Unis. Ces derniers voteraient-ils une loi qui permettrait à d'autres d'investir aux États-Unis? Je vous rappelle qu'avant la Première Guerre mondiale, c'était le Royaume-Uni qui était en partie propriétaire et exploitant des entreprises américaines. Après la guerre, la Grande-Bretagne a eu besoin de l'argent qu'elle avait investi aux États-Unis. Elle a dû retirer ses capitaux. Ce furent les nécessités de l'après-guerre non une loi américaine qui l'y ont contrainte. Les Britanniques ont décidé de se départir de leurs investissements de leur propre chef, pas à cause des barrières que les Américains auraient érigées.

M. Deans: Monsieur le Président, je signale au député que seulement 2 p. 100 des entreprises américaines appartiennent à des étrangers. Si seules 2 p. 100 ou même 10 p. 100 de nos entreprises appartenaient à des étrangers, j'ouvrierais volontiers les vannes. Cependant, comme la proportion est de 53 p. 100, je me demande sérieusement s'il convient de les ouvrir encore plus. De même, comme le député le sait, les intérêts que possédaient les Britanniques aux États-Unis n'étaient pas essentiellement sous forme d'investissements directs. Bien souvent, il s'agissait de prêts consentis au titre du développement qui s'y faisait.

Je voudrais revenir sur un autre point. Par votre intermédiaire, monsieur le Président, je voudrais faire comprendre au député que je ne souhaite pas une guerre pas plus que le besoin d'en financer une, pour nous ramener à la raison. Point n'est nécessaire d'attendre que les États-Unis ne soient obligés de financer une guerre et retirent ainsi leurs investissements du Canada. Je préférerais de beaucoup que nous procédions par voie plus rationnelle avec un peu de planification et de bon sens économiques. Comme le député le sait très bien, c'est l'effort de guerre qui a obligé la Grande-Bretagne à récupérer ses capitaux investis aux États-Unis. De toute évidence, à choisir, j'opterais pour une planification économique directe et rationnelle.